

Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.
 ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.
 Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :
Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,
 Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse de l'auteur, pour le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 28 février.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Rapport à l'Empereur par S. Exc. le ministre de la guerre, concernant la composition du comité consultatif pour les affaires de l'Algérie, pendant l'année 1857, et décret y annexé ;
 Décret approuvant l'élection faite, par l'Académie des sciences morales et politiques, de M. Horace Say, comme sixième académicien libre.

Chronique locale.

MAIRIE DE ROUBAIX.

Mise en recouvrement du rôle de la contribution personnelle et mobilière et de celui des patentes pour l'année 1857.

Le Conseiller municipal faisant fonctions de Maire de la ville de Roubaix, prévient ses concitoyens qu'à compter de ce jour le rôle des contributions personnelle mobilière et celui des patentes est en recouvrement, et qu'il s'élève en principal et centimes additionnels,

SAVOIR :

1. La contribution personnelle et mobilière à la somme de	66,192 f. 48 c.
2. La contribution des patentes à la somme de	250,952 25
3. Frais d'avertissement	128 70
Total	317,273 43

Les contributions directes sont exigibles par douzième. Les propriétaires et principaux locataires des maisons sont tenus, un mois avant le déménagement de leurs locataires ou sous-locataires, de se faire représenter les quittances de leurs contributions, à peine d'en demeurer responsables. En cas de refus de la part du locataire ou du sous-locataire de produire les quit-

tances demandées, le propriétaire ou principal locataire doit immédiatement en prévenir le percepteur et retirer de lui une reconnaissance, par écrit, de cet avertissement. En cas de déménagement furtif, pareil avis doit être donné dans les trois jours au percepteur.

Les demandes en décharge ou réduction doivent être présentées dans les trois mois de la publication des rôles, et les demandes en remises ou modérations pour pertes occasionnées par des événements extraordinaires, dans les quinze jours qui suivent ces événements. Toute réclamation à laquelle ne serait pas joint l'extrait du rôle et la quittance des termes échus ne sera pas admise. Celles qui auront pour objet une cote en dessous de trente francs ne seront pas assujetties au droit de timbre.

Fait à la Mairie de Roubaix, le 22 février 1857.

TIERS-BONTE.

Dans le dispositif de son mandement de carême, Mgr l'archevêque de Cambrai accorde aux fidèles la faculté d'user d'aliments gras le dimanche à tous les repas, et les lundis, mardis, jeudis, au repas principal seulement, depuis le premier dimanche de carême jusqu'au jeudi de la passion inclusivement.

Sa Grandeur permet également l'usage du lait à la collation. Cette permission s'étend à tous les jours de jeûne de l'année. Excepté le mercredi des cendres et le vendredi saint, l'usage des œufs est permis au repas principal.

Elle exhorte les militaires en activité de service à s'abstenir de manger de la viande le mercredi des cendres et le vendredi saint. Les employés de douane sont assimilés aux militaires.

L'usage de la viande, comme les années précédentes, est permis le dimanche des Rameaux, le jeudi après les cendres, le lundi et le mardi de la semaine sainte.

MM. les vicaires-général capitulaires administrant le diocèse de Paris, le siège vacant, viennent de publier leur mandement pour le carême de 1857. Il est surtout dirigé contre l'affaiblissement du sens moral, insistant sur ce point que la doctrine du respect ne conserve plus assez d'empire sur la société.

A dater du 1^{er} mars, l'entrée de la société Saint-Joseph (près le Collège) sera interdite à toute personne étrangère à ladite société, à moins qu'un de ses membres ne l'y introduise et ne réponde de sa moralité.

Et dans ce cas, le Commissaire de service inscrira les noms de l'introduit et de la personne présentée.

Les habitants de la ville ne pourront être admis qu'une seule fois dans le cours de l'année.

La société est aujourd'hui pourvue d'un billard et de différents jeux, dont le nombre sera augmenté par la suite.

(Communiqué).

On a répandu le bruit de la mort d'un voyageur qui, ayant pris dimanche, à Mouscron, le train de 5 heures 15 minutes en destination de Tourcoing, avait eu l'imprudence de sauter sur la voie pendant la marche.

Les renseignements qui nous parviennent démentent fort heureusement ce bruit.

Le voyageur dont il s'agit habite les environs de Tournay; il se rendait en France pour assister au mariage de son frère. Sa casquette étant tombée lorsqu'il mit la tête à la portière, il prit immédiatement son élan pour aller à la recherche de son bien.

Quand on le releva, il avait la figure déchirée et une forte contusion à l'épaule.

Il fut transporté à l'hôpital de Tourcoing, où il passa la nuit. Le lendemain, notre imprudent passa à Marcq-en-Barœul, à la nocé de son frère.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Emile Gachet, archiviste paléographe, attaché au ministère de l'intérieur, à Bruxelles. Il avait été chargé par le gouvernement belge de la rédaction d'un glossaire roman.

M. Emile Gachet était le plus jeune frère de M. Edouard Gachet, ancien principal du collège de Lille. Il avait à peine atteint l'âge de 50 ans.

Nous avons eu de lui un remarquable travail sur l'origine de la filature dans le Nord.

C'était, dit un journal de Bruxelles, une noble intelligence une de ces âmes d'élite que les souffrances du corps et les mille inquiétudes de la vie ne peuvent atteindre ni troubler.

Ses ouvrages attestent la distinction de son esprit et l'éminence de son savoir.

Ceux qui ont connu le défunt savent tous les regrets que font naître la perte d'un ami dévoué dans toute l'acceptation du mot.

C'est à Ixelles, près Bruxelles, que M. Emile Gachet a été inhumé mercredi dernier.

Une foule nombreuse et illustre a voulu rendre un dernier hommage à notre compatriote, en accompagnant sa dépouille mortelle jusqu'au cimetière.

Une nouvelle ligne télégraphique part de la gare de Valenciennes et se dirige sur Maubeuge.

On voit déjà se dresser de toutes parts et à travers champs, les poteaux portant les fils qui doivent transmettre les dépêches par le moyen rapide de l'électricité.

Ainsi auront lieu désormais, les communications du chef-lieu du département du Nord avec l'arrondissement d'Avesnes et les bords de la Sambre, sur lesquels existe une autre ligne télégraphique électrique, allant de la Belgique à Paris.

Les télégraphes aériens, regardés comme une belle invention il y a à peine soixante ans, sont abandonnés partout et démolis.

L'électricité s'empare de toutes les lignes et transmet la parole dans toutes les directions, sous les mers comme sur le sol.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

28 FÉVRIER 1857.

DIÉGO.

(Suite. — Voir le numéro du 25 février).

— Dites-moi, Lida, qu'alliez-vous donc faire de si bonne heure dans le parc ?

— J'allais cueillir un bouquet pour maman ; mais je n'irai plus, puisque ce vilain chien veut me manger. Tenez, voyez comme il a déchiré ma robe ; voilà ce qui me fait le plus de peine ! Et elle recommença à pleurer.

— Ma chère enfant, Oscar n'est pas aussi méchant que vous le croyez ; il voulait jouer avec vous. Je vais l'appeler et le forcer à vous demander pardon.

— Elle se mit à rire et m'abandonna sa petite main, dans laquelle je fis poser la patte d'Oscar.

— Oui !... Mais ma robe !

— Vous conterez à votre maman ce qui vous est arrivé, et elle vous en donnera une autre.

— Elle leva vers moi de grands yeux tristes, et fit un profond soupir...

— Est-ce que vous craignez d'être grondée ?

— Elle se mit à pleurer.

— Maman aura du chagrin, mais elle ne me grondera pas.

— Ma chère enfant, votre maman est trop raisonnable pour s'affecter de si peu de chose ;

je conçois qu'une petite fille comme vous pleure pour une robe, mais une maman...

— Ah ! c'est que vous ne savez pas...

— Quoi ? qu'est-ce que je ne sais pas ? dites-moi...

— Non, maman me l'a défendu.

Et sa petite figure prit un air grave qui m'imposa.

— Dites-moi, Lida, voulez-vous que je sois votre ami ?

— Mais je ne vous connais pas..... Vous ne m'avez pas dit votre nom...

— Je m'appelle Kérido.

— Kérido ! Oh ! non, ce n'est pas vous qui vous appelez ainsi ! C'est le nom que je donne à celui qui aime tant maman.

Tout mon sang se porta à ma figure, car ce peu de mots suffit pour m'apprendre que Lida était la fille de madame Oldi, et que je ne serais pas le second...

Mon mécontentement n'échappa pas à son intelligence ; car, passant sa petite main d'un air caressant dans mes cheveux, elle me demanda si elle m'avait fait de la peine, et m'offrit d'être son deuxième ami.

— Non, Lida, je veux être le seul, ou ne pas l'être du tout.

Tout à coup elle sauta vivement de dessus mes genoux, en s'écriant : « Voilà maman... »

Et elle fut bientôt dans les bras de sa mère, qui, tout occupée du désordre de la toilette de la pauvre Lida, ne s'apercevait pas de ma présence.

Je crus cependant devoir intervenir entre la mère et la fille, pour disculper cette dernière de ses torts apparents. Aux premières paroles que je prononçai, madame Oldi leva la tête d'un air effrayé.

— Ah ! vous m'avez fait peur !... Pardon, Monsieur, je croyais ma fille seule... Cependant j'ai déjà eu l'honneur de vous voir... ainsi que ce beau chien.

— Une vive rougeur vint colorer ses joues pâles. Je la trouvai ravissante...

Après un entretien de dix minutes, elle s'éloigna.

— Et je ne la reverrai pas ?... m'écriai-je tout à coup ! Oh ! si, je la verrai, je lui parlerai.

Il faudra qu'elle m'aime... car je l'aime déjà, moi ! Et je frappai du pied comme si j'avais pu la faire sortir de terre.

Je ne m'étais ménagé aucun moyen de continuer mes relations entamées par Oscar. L'étiquette, ce tyran de la société anglaise, ne me permettait plus au bout d'un mois de séjour dans la même maison, de me présenter chez mes voisins. Maintenant, il fallait compter sur quelques rencontres fortuites dans le parc. Et le hasard est si lent quand on aime !

Le soir de ce jour-là il y avait grande réception chez lord et lady Ashton. D'après le nombre de voitures que je vis arriver de Paris, je jugeai que la société allait être fort nombreuse, qu'il y aurait musique et danse. Lorsque la nuit fut tout à fait tombée, un désir invincible m'entraîna vers cette fête. La grande porte vitrée du salon donnait sur un immense perron fort bas, surmonté d'un dôme que soutenaient des colonnes en pierre ; les interstices étaient remplis par des caisses d'orangers ; je pouvais donc, sans crainte d'être aperçu, plonger des yeux dans le salon, y chercher au milieu des indifférents, la femme qui, depuis huit jours, s'était si violemment emparée de mon imagination, et qui ne se doutait pas des peines que je me donnais pour la voir.

Le piano était placé au fond de la pièce, entre deux fenêtres, en face d'une immense glace qui réfléchissait les lumières dont le salon était éclairé ; une draperie bleue couvrait une partie de la porte d'entrée. Blotti dans l'obscurité, je voyais sans être vu.

Après avoir subi maintes romances anglaises, je la vis, elle, s'approcher du piano, avec sa robe noire, ses manches blanches à l'espagnole, et ses cheveux noirs bouclés sans ornements, encadrant si merveilleusement son beau et triste visage. Sous cette draperie, au milieu de ces flots de lumière, avec sa figure si blanche et ses vêtements lugubres, elle m'apparut comme un fantôme qui venait troubler une fête. Je me sentis froid... Mais lorsque sa main hardie fit résonner le clavier et que cette voix, que j'aurais reconnue entre mille, commença une chanson du pays, le sang me revint au cœur. Ses yeux s'animent, ses traits prirent une expression de finesse maligne qui fit évanouir le fantôme et le remplaça par une délicieuse créature.

Les Anglais l'applaudirent de manière à se faire pardonner bien des choses ; dans mon transport, je mêlai mes applaudissements aux leurs, au risque d'être découvert.

Quand le chant fut terminé, on forma des quadrilles ; madame Oldi resta au piano. Alors sa figure reprit son expression de tristesse, sa tête se pencha un peu sur le côté, et dans cette attitude, elle semblait ne prendre part ni aux plaisirs qui l'entouraient, ni aux propos galants que bourdonnait à ses oreilles un grand dandy qui ne la quitta pas de la soirée.

Dans l'entr'acte d'une contredanse à une autre, elle quitta un instant sa place, et vint s'asseoir sur une des chaises qui étaient placées sur